

ENVIE
d'infos !

BASSENS actus



DÉCRYPTAGE
Le budget



FOCUS
Le poste de Police Municipale





INSCRIPTION
<https://bit.ly/VisiteSaipolBassens>

Fondé en 1983 à l'initiative du monde agricole, Avril est l'acteur industriel et financier de la filière des huiles et protéines végétales. Son modèle économique unique et sa gouvernance ancrée dans le monde agricole lui permettent d'agir concrètement pour mieux nourrir les Hommes et les animaux et préserver la planète.

Créé en 1983, Saipol filiale d'Avril, est le leader français de la transformation des oléagineux (colza et tournesol). Saipol assure la valorisation de ces graines vers l'ensemble des débouchés en alimentation humaine, nutrition animale, énergies renouvelables bas carbone et chimie.

Fondée en 1908, Lesieur filiale d'Avril, est une entreprise majeure de la filière oléagineuse qui dispose d'un savoir-faire historique dans les huiles végétales. Lesieur est leader sur le marché des huiles en France.

VISITEZ NOTRE SITE INDUSTRIEL

A l'occasion des visites ouvertes aux riverains des communes de Bassens et villes voisines, vous pouvez découvrir le process complet de transformation des graines et comment elles se retrouvent dans notre quotidien.

La visite donne un aperçu des lignes de conditionnement des huiles végétales Lesieur et permet de comprendre comment le site est auto-suffisant en énergie grâce à l'enveloppe des graines de tournesol (décorticage et chaudière biomasse).

saipol.com | lesieur.fr | groupeavril.com



Avenue Bellerive des Moines, 33530 Bassens




Recycler pour mieux avancer

Professionnels & Particuliers


Découvrez votre partenaire pour la **gestion de vos déchets** en Gironde :

- Mise à disposition de contenants (benne, bacs, eurocontainers...)
- Collecte, tri et valorisation des déchets
- Déchetterie professionnelle
- Balayage de voirie
- Négoce de matières valorisables



 Avenue des Guerlandes
33530 Bassens
252 Avenue de la Côte d'Argent
33380 Biganos

 05 56 38 54 44

 Vous êtes un particulier ? Louez votre benne sur
www.particuliers.azura-sas.fr

SOMMAIRE

BASSENS ACTUS 92 | Juillet - Août - Sept 2023

- LE MOT DU MAIRE 5
- ECHOS 6 & 7
- QUALITÉ DE VILLE 8 > 11
- DECRYPTAGE 12 & 13
Le budget 2023
- RENCONTRE 14
PLIE des Hauts-de-Garonne :
faciliter l'accès au marché du travail
- FOCUS 15
Moustiques - La check-list des bons gestes
- GRAND ANGLE 17 > 21
La ville se transforme
- FOCUS 22 & 23
Plan canicule
- FOCUS 24 & 25
Le Poste de Police Municipale
- INSTANTANÉS 26 > 28
- COUPS DE COEUR 29
- EXPRESSIONS POLITIQUES 31



SOMMAIRE

FOCUS

Le Poste
de Police Municipale

24 > 25



Retrouvez Bassens Actus et l'ensemble
des publications de la ville de Bassens sur
www.ville-bassens.fr

Directeur de publication : **Alexandre Rubio** - Responsables de la rédaction : **Julien Peyrat, Hélène Dejeans**
Conception/Rédaction : *service communication, Hélène Dejeans, Marie Merle, Morgane Hebinck, Sylvie Souleyreau, services municipaux*
Photographies : *Mairie - Associations - Freepik*
Régie publicitaire : *CO.CO.DI Christian Beaumard*
Création graphique : *Service Communication, Sophie Villattes*
Impression : *LAPLANTE* - Tirage 4 600 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2023
Contact : Mairie de Bassens 42, av. Jean Jaurès 33530 Bassens - Tél. 05 57 80 81 57 - Fax. 05 57 80 81 58 contact@ville-bassens.fr - www.ville-bassens.fr



SARP au service des particuliers & professionnels

Pourquoi nous font-ils confiance ?

1. Agrément préfectoral pour la vidange
2. Traitement des déchets en centres agréés
3. Partenaire de proximité, ancré localement
4. Prix justes, annoncés avant toute intervention

- Débouchage et pompage d'urgence 24/7
- Vidange de fosses septiques / toutes eaux
- Curage et inspection télévisée des réseaux d'assainissement
- Nettoyage, neutralisation et enlèvement de cuves à fioul
- Travaux sur ouvrages d'assainissement (électromécanique, pompes, surpresseurs...)

VISITES ET DEVIS GRATUITS



05 56 38 62 38

1 rue Goya
33530 BASSENS

sarpo.bordeaux@groupe-sarp.com



**FAIRE LE CHOIX
D'UN ACTEUR LOCAL,
C'EST FAIRE LE CHOIX
DE LA PROXIMITÉ.**



**POMPES FUNÈRES
DE BASSENS**

24 av. Saint-Exupéry - 33530 BASSENS
Tél. 05 56 38 42 07
pfp.bassens@wanadoo.fr

www.pf-bassens.le-choix-funeraire.com

LECHOIX
FUNÉRAIRE

RCS de Bordeaux sous le n° 414 462 978
N° habilitation 17 33 02 17 N° ORIAS 7 036 486

Li - La Fleurs

Fleurs naturelles - Toutes compositions
Transmission florale

Liliane DESCOMBES

05 56 31 66 62

24 avenue St Exupéry - 33530 Bassens

fleuriste 33 lila fleurs lila_fleurs_bassens



PBL
SILO PORTUAIRE BORDEAUX LETERCE

Réception et expédition,
par voie maritime, ferroviaire, routière.
Stockage et manutention tous produits.
Affrètement routier.



12, Quai Français - 33530 BASSENS

05 57 77 84 50

spbl@groupallsun.fr

Jennifer LEROY

Sophrologue

06 28 70 36 96

28 avenue St Exupéry
33530 Bassens

consultation sur rdv :
au cabinet, à domicile et en entreprise.

jenniferleroy.sophrologie@gmail.com



CAVE AU MOULERIN

Fruits et légumes de saison, vins, charcuterie,
viande, fromages, épicerie fine

Ouvert du mardi au samedi : 9h30 - 19h00

35 rue d'Ambarès, 33530 BASSENS

05.56.06.98.32

www.caveaumoulerin.com



Chères Bassenaises, Chers Bassenais,

Si les incendies de l'été 2022 qui ont ravagé nos beaux paysages girondins ont marqué nos esprits, il nous appartient collectivement d'agir pour ne pas que des catastrophes similaires viennent à nouveau mettre à mal ce bien commun qu'est notre patrimoine naturel. Face aux chaleurs annoncées, il nous faudra faire preuve de prudence pour adapter nos habitudes aux défis, anciens comme nouveaux. A Bassens, nous portons une attention particulière envers les plus fragiles, en particulier les seniors qui peuvent demander l'appui du CCAS. Le renfort de la végétalisation engagé depuis plusieurs années permet de bénéficier d'ilots de fraîcheurs boisés bienvenus et des salles rafraîchies sont mises à disposition à toutes celles et ceux qui en ressentent le besoin pendant les épisodes caniculaires.

L'été doit également être une parenthèse propice à l'évasion et à la détente. Elus et services municipaux ont préparé un programme varié pour que chacune et chacun trouve son bonheur: de la musique avec le Festival des Hauts de Garonne, des arts de la scène avec l'Été Métropolitain, des activités pour tous les âges avec Quartiers d'Été, du sport avec le traditionnel Cap33 et sa version Juniors. La Fête Champêtre sera un concentré de la programmation estivale en un week-end convivial. Toutes les informations sur votre été sont détaillées dans l'agenda municipal, augmenté pour l'occasion.

La chaleur estivale laissera progressivement place à la douceur automnale et la rentrée tiendra elle aussi toutes ses promesses avec le lancement de la saison culturelle et la Fête de l'Avenir. Le Forum des Associations permettra aussi de se renseigner sur le large tissu associatif, rendu toujours plus accessible aux enfants grâce au Chèque Jeunes Asso.

Pour les élèves des écoles Rosa Bonheur et Frédéric Chopin, leurs familles et les équipes éducatives, cette rentrée aura une saveur particulière : avec la fin du chantier des écoles et du parvis, ils pourront s'approprier intégralement ces lieux pensés pour leur épanouissement et leur réussite. Une belle perspective qui participe à l'égalité des chances et au niveau visage de notre commune.

A la rentrée, la ville continue d'investir pour se moderniser et s'adapter. Le nouveau réseau TBM renforcera la desserte de la commune et les débuts des travaux à la gare ainsi que les aménagements de voirie viendront progressivement proposer une offre alternative de mobilités du quotidien pour faciliter et sécuriser les déplacements en voiture comme en vélo. Par ailleurs, septembre verra aussi le démarrage des travaux sur le terrain Dubernard et la piste d'athlétisme pour une meilleure pratique sportive. Ce sera également le début des aménagements du futur Pôle Petite Enfance, au pied de la résidence Beauval, qui ouvrira ses aux familles et aux professionnels dans les prochains mois.

De la convivialité et toujours plus de services de proximité au sein de notre village, c'est cela l'Esprit Bassens !

*Très bon été
à toutes et à tous!*

Alexandre Rubio
Maire de Bassens





QUELQUES RÈGLES DE **SAVOIR VIVRE !** POUR RESPECTER SON VOISINAGE

Avec les beaux jours, nous avons tous envie de profiter de nos extérieurs, de passer du temps entre amis dans le jardin, sur le balcon ou la terrasse, d'entretenir nos jardins, bref, de profiter d'être dehors. Certaines activités liées à l'été peuvent générer des nuisances sonores plus ou moins tolérables. Afin que cela se passe le mieux possible pour tout le monde, il y a des choses à faire et à ne pas faire, et surtout une réglementation à respecter. Ce que dit l'arrêté préfectoral sur les bruits de voisinage...

■ **Au domicile**, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont permis :

- **les jours ouvrables :**
de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- **les samedis :**
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- **les dimanches et jours fériés :**
de 10h00 à 12h00.

■ **Les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

■ **Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public**, sont interdits les bruits gênants par leur intensité émanant de publicités par cris ou par chants, l'emploi de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur (à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs), des réparations ou réglages de moteurs (à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie), l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice.

■ **Dans le cadre d'activités professionnelles**, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, l'utilisation d'outils ou appareils **sources de nuisances sonores est proscrite entre 20h et 7h**, toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente. Plusieurs dérogations existent en particulier pour les exploitants agricoles.

■ **Les éléments et équipements des bâtiments** doivent être maintenus en bon état de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps. Les travaux ou aménagements effectués dans des bâtiments ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois. **Toutes les précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements.** Les mesures sont effectuées conformément à la norme NF S 31057 concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

■ **Élagage des branches : d'abord, on discute**

Certains habitants interpellent la mairie car ils se heurtent à la gêne occasionnée par les branches d'arbres ou autre type de végétation, implantés chez les voisins, mais qui envahissent leur jardin. **La commune n'intervenant pas sur le domaine privé, l'article 673 du code civil répond à cette problématique en spécifiant : « Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper ... ».**

Par conséquent, si votre voisin refuse d'élaguer les branches qui dépassent chez vous, vous pouvez essayer une solution à l'amiable, prendre rendez-vous à la Maison de la Justice et du Droit, (45 Avenue de la Libération, 33310 Lormont, tél : 05.57.77.74.60) ou bien saisir gratuitement la Commission départementale de Conciliation.

Chèques Jeunes Assos

Les « Chèques Jeunes Assos » sont de retour ! Depuis le lundi 5 juin, la Ville accompagne les familles et soutient les associations en mettant en exergue les pratiques sportives et culturelles. Les jeunes Bassenais et Bassenaises âgés de 18 ans ou moins, peuvent à nouveau bénéficier d'un chèque de 50 euros, à valoir pour toute licence ou adhésion à une association de la ville de Bassens ! Les inscriptions pour obtenir son « Chèque Jeunes Assos » se déroulent au Service Vie Associative et Sportive, au Château des Griffons. La présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile est nécessaire.

- ▶ Le lundi de 13h à 17h
- ▶ Le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- ▶ Le jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Renseignements : 05 57 77 39 77, service Vie Associative et Sportive



Inscriptions périscolaires 2023-2024

Les inscriptions périscolaires pour l'année 2023-2024 sont ouvertes jusqu'au 2 juillet 2023. Il vous suffit de vous rendre sur l'Espace citoyen et famille sur le site de la Ville, pour effectuer votre démarche. Si jamais vous ne disposez pas d'outils de connexion pour vous inscrire, vous pouvez contacter la mairie pour bénéficier d'un rendez-vous et ainsi remplir votre dossier. Ne tardez plus, il ne vous reste que quelques jours !

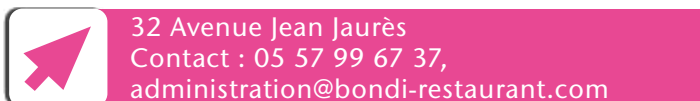


Renseignements : 05 57 80 81 57, service Education Enfance Jeunesse



Bondi Restaurant

Un nouveau restaurant a ouvert dans le centre-bourg de Bassens, le 28 avril dernier ! Bondi est géré par Madame et Monsieur HOR, qui ont préparé cette ouverture pendant de nombreux mois... Ce restaurant aux saveurs de l'Asie du Sud-Est a su se faire une place au sein de la ville. Cette adresse est très appréciée des Bassenais, tant par l'accueil chaleureux des gérants que par les mets qu'ils proposent sur leur carte. Bondi est ouvert tous les jours, de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h.



Nouveau réseau TBM

A partir du 4 septembre 2023, de nombreux changements vont entrer en vigueur sur le réseau TBM. Des lignes vont être réorganisées, d'autres seront mises en place, ... Bassens est évidemment concernée par ces nouveautés et modifications :



- ▶ Les actuelles lignes 31, 35 et 39 deviendront des Lianes (Lignes à Niveau Elevé de Service). Avec une meilleure amplitude horaire, des renforts en heures de pointe et un itinéraire prolongé, **en particulier pour la Liane 31 qui est enfin allongée jusqu'à Ambès !**
- ▶ La fréquence de la Liane 7 sera renforcée : 12 à 15 minutes en journée, et elle sera aussi complétée par la ligne directe 57 entre Ambarès centre et La Gardette ;
- ▶ Les 16 gares métropolitaines seront desservies ! Le service de transport à la demande Flex'Gares sera accessible sur réservation d'un ticket ou inclus dans l'abonnement à partir de l'application TBM Flex'.
- ▶ La mise en place du Vélo'C : un vélo électrique sera disponible en location longue durée pour les habitants de la Métropole de plus de 18 ans. Offre disponible depuis le 15 mai 2023.
- ▶ La mise en place des lignes Scolaires Directes, qui assureront les transports vers les collèges et les lycées.

Plus d'informations : <https://tbm2023.infotbm.com>

Équipements

Poste de Police Municipale

Les policiers municipaux ont investi les locaux de leur nouveau poste situé 31 avenue Jean Jaurès au mois de juin. La création de ce poste permet d'améliorer les conditions d'accueil du public, de faciliter l'écoute, d'assurer la confidentialité des échanges mais aussi d'améliorer les conditions de travail des six policiers municipaux. Une zone d'accueil, des bureaux et des vestiaires sont répartis sur les deux étages du site inauguré le 29 juin. (lire en pages 24 & 25)



Ecoles Rosa Bonheur et Frédéric Chopin

Après 3 ans de travaux en site occupé, le chantier des écoles touche à sa fin. Les dernières étapes du chantier ont vu le parvis prendre forme avec la pose du préau, de la clôture et l'aménagement des espaces de stationnement ainsi que la voirie (lire en page 20 de ce magazine).

Jeux et loisirs

Dans le cadre du plan « Aire de jeux », la première réalisation, l'aire de jeux Sybille, a été livrée. Des équipements complémentaires (bancs, fontaine) ont été installés autour des jeux en bois assaillis depuis par les enfants. Le plan ne s'arrête pas là et les premiers échanges sur la future aire de jeux située rue des Peupliers ont eu lieu. Les attentes des habitants ont été récoltées et après une seconde étape pour affiner les choix et possibilités, les travaux devraient commencer à l'automne. Parallèlement, une rencontre sur le site de la placette située dans le quartier des Datz a également eu lieu : l'objectif étant de l'aménager en 2024, avec le concours de Bordeaux Métropole, en zone de convivialité pour les habitants.

Stationnement : 27 places supplémentaires près de la gare

Afin de faciliter les conditions de stationnement aux abords de la gare et dans la perspective des travaux du Pôle d'Échanges Multimodal (lire en page 18 de ce magazine), 27 places de stationnement ont été mises à disposition début juin sur l'ancien site Lafon. Un passage piéton a également été créé pour sécuriser la traversée de l'avenue Lucien Victor Meunier.

Plaine des sports Griffons Séguinaud

Les travaux de rénovation du terrain et de la piste d'athlétisme vont débuter en septembre 2023, en lien avec les sections sportives utilisatrices du site. Ils se dérouleront en 2 parties avec, de septembre à janvier, la rénovation du terrain en herbe (terrassment, réseaux de drainage,...).



Démolition Yves Montand

La démolition de la résidence Yves Montand est achevée. Elle s'est opérée dans une logique d'écologie industrielle et de réemploi des matériaux issus de la déconstruction. Les premiers aménagements du futur quartier vont démarrer au dernier trimestre avec la réhabilitation du clos Prévert et de la résidence Lafayette.

Rue Sybille

Des travaux de rénovation du réseau d'eau potable auront lieu rue Sybille aux mois de juillet et août. Elle sera partiellement fermée à la circulation.



Mobilité

En complément du vélo box et des stations de réparation et de gonflage installées au printemps, le marquage des cinq stations de free floating a été réalisé aux endroits suivants :

- ▶ Mairie - avenue Jean Jaurès
- ▶ Place de la Commune de Paris
- ▶ Espace Michel Serres
- ▶ Avenue des Griffons / rue Léo Lagrange
- ▶ La gare

Les premiers vélos électriques en libre service ont été déposés le 31 mai dernier sur l'emplacement des Griffons. Les autres emplacements ont été dotés dans les jours suivants. Chaque vélo est traçable ce qui permet aux prestataires respectifs de suivre, en temps réel, la disponibilité sur les différents emplacements et d'agir pour équilibrer une station ou une autre.

Cette traçabilité permet également de repérer les vélos en perte : les sociétés effectueront des rapatriements. Mais attention : dans le cas d'un vélo non déposé dans une zone dédiée, l'emprunteur continuera de payer.

Vous ne tomberez pas non plus sur un vélo déchargé puisque cette donnée figure parmi les informations de suivi et une veille est également assurée à ce niveau.

Toutes les modalités sont disponibles sur les sites de PONY et BIRD. Les applications sont également disponibles dans les différents stores pour tous les modèles de téléphones portables.

Deux modèles sont disponibles, avec ou sans porte-bagage. Le tarif d'emprunt est de 1€ pour débloquer le vélo puis de 0,20 ou 0,23 centimes d'€ la minute d'utilisation.

Il est rappelé que ce service est réservé aux personnes de plus de 18 ans et soumis au respect du code de la route.



Voirie

Le plan « Ville apaisée » se poursuit avec des aménagements visant à réduire la vitesse, améliorer la sécurité des piétons et permettre aux différents modes de déplacement actuels de cohabiter de manière apaisée et pérenne.

Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Les travaux sur cet axe important de la commune se sont poursuivis en mai et juin avec la réfection des trottoirs. Précédemment, la voirie a été impactée par les opérations d'enfouissement des réseaux et de rénovation du réseau d'eau potable. Les travaux liés au revêtement ainsi qu'à l'éclairage public marqueront la fin du chantier prévu au début de l'automne.



Avenue de la Somme

Très fréquenté et en mauvais, l'arrêt de bus n'est plus adapté aux usages. Courant juillet, il sera déplacé à proximité du giratoire Somme / Beauval / Montsouris et répondra aux normes d'accessibilité PMR avec mise à niveau du trottoir.

Rue du Président Coty

Cette rue a fait l'objet, entre avril et mai, d'une réfection de la chaussée. Si la circulation sur la portion reliant l'avenue Saint-Exupéry à la rue Chateaubriand est limitée à 30km/h, un plan général de circulation est à l'étude par les services de Bordeaux Métropole sur l'ensemble du secteur qui aboutira à des aménagements de voirie, plan de circulation et limitations de vitesse cohérents. En attendant la mise en œuvre, la Police Municipale reste vigilante.

Passages piétons

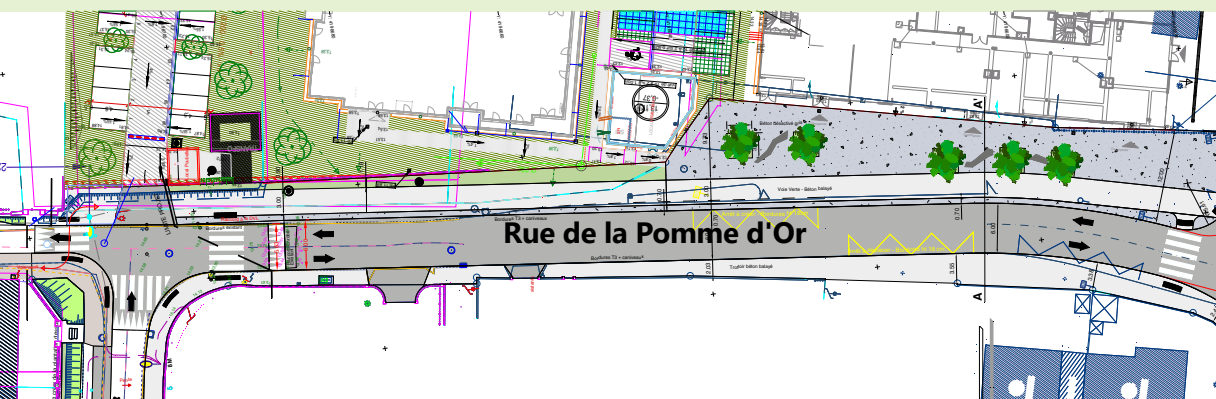
Des marquages visant à permettre aux piétons de traverser en toute sécurité ont été réalisés rue Lafontaine, rue Lafayette, rue Lucien Victor Meunier et avenue Richelieu.

Giratoire de la GT

La transformation des quais est amorcée. En amont de la transformation du Quai Français par Bordeaux Métropole (projet dont la concertation s'est terminée en mars 2023, travaux prévus au 2^{ème} semestre 2024), la réfection du contournement du rond-point de la GT est en cours. Cet axe dans sa nouvelle configuration, avec voie de bus en site propre, sera opérationnel à la rentrée et végétalisé à l'automne.

Quartiers de l'Avenir : les voies périphériques

Dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain du Quartier de l'Avenir, les voies périphériques de cette zone sont peu à peu transformées en cohérence avec l'évolution du quartier et les usages. Si certaines portions ont déjà fait l'objet de travaux, c'est au mois de septembre que débiteront les travaux rue de la Pomme d'Or (de la rue St James à la rue du Moura).



Ils vont, entre autres, consister en la poursuite de l'aménagement d'une voie verte dans la continuité de celle déjà réalisée rue St James. A l'angle de la rue de la Pomme d'Or et de la rue du Moura, un parvis végétalisé sera aménagé. Les travaux s'étaleront jusqu'à la fin de l'année. Plus d'infos sur le site de la ville www.ville-bassens.fr

Espaces verts

Eco-pâturage : les brebis du parc des Coteaux

Le projet de pâturage itinérant porté par le GPV Rive Droite et ses partenaires* s'inscrit dans le plan de gestion écologique intercommunal du parc des Coteaux. En pâturant les prairies, les brebis empêchent l'embroussaillage et participe ainsi au maintien de milieux sensibles qui accueillent des espèces animales et végétales singulières. Le troupeau, constitué de 31 brebis (il n'y a pas eu de naissance cet hiver) est mis à disposition par le Conservatoire des Races d'Aquitaine. Il est mené, depuis janvier 2021, par Suzanne Lefort, bergère du parc des Coteaux, cette année accompagnée de deux stagiaires.

L'itinérance a débuté en mars et les brebis ont pu être aperçues à Bassens au printemps. Elles seront de retour sur les sites de Rozin fin juin puis Panoramis mi-juillet. Après un crochet par les parcs des communes partenaires (Cenon, Lormont et Floirac), elles seront de retour au Domaine de Beauval mi-août. Ce calendrier est donné à titre indicatif car l'itinérance s'adapte au troupeau en termes de bien-être et sécurité, ainsi qu'à la réalité du terrain (parcs ombragés ou non, nécessitant un entretien plus ou moins régulier), sans oublier la météo capricieuse. Des animations pédagogiques sont régulièrement organisées à destination de tous les publics permettant de découvrir la démarche et d'être au contact du troupeau. Cependant, quelques règles sont à respecter à proximité :



Tenez vos chiens en laisse à proximité du troupeau. Les chiens stressent les brebis, peuvent créer un mouvement de panique entraînant des blessures.



Ne donnez pas à manger aux brebis. Les morceaux de pain, de légumes, de restes alimentaires... ne font pas partie de leur régime et peuvent les rendre malades.



Les clôtures utilisées sont électrifiées, ne les touchez pas et avertissez vos enfants.



Respectez leur tranquillité, ne tentez pas de les toucher ou de pénétrer dans l'enclos.

* avec le soutien technique des villes du GPV et de Carbon-Blanc, du Conservatoire des Races d'Aquitaine, du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique, de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, du CRPGE. Et le soutien financier du Département de la Gironde, de Bordeaux Métropole et des bailleurs Domofrance et Clairsienne.

Promener son chien, les règles d'or...

Il est rappelé aux habitants la nécessité d'attacher leur animal de compagnie sur l'espace public, notamment dans les parcs et jardins. Un arrêté municipal et le règlement sanitaire départemental viennent à ce titre justifier de cette obligation. Et bien sûr, je n'oublie pas de ramasser les déjections de mon animal...

Parc Meignan

Après les plantations et la remise en état des jeux pour enfants, les allées du parc Meignan ont fait l'objet d'une rénovation afin de répondre aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Fauche tardive

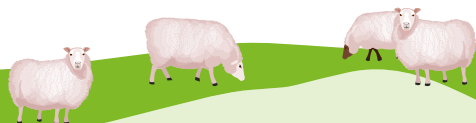
La campagne de fauche tardive et mise en botte de foin a eu lieu début juin. Environ 450 bottes ont été réalisées. La zone de fauche représente environ 1,5 ha. Une partie servira pour le paillage des jeunes plants et vieux arbres sur les parcs Beauval et Séguinaud. Cet apport de matière organique est une formidable opportunité pour limiter les arrosages et préserver les plantations actuelles et à venir. Les prairies non fauchées font office de refuge pour la biodiversité : pour les oiseaux nicheurs, pour de nombreux types d'insectes et également pour la préservation de la flore.

Ilots de fraîcheur

Dans le cadre du projet métropolitain « 1 Million d'arbres », la Ville a travaillé avec Bordeaux Métropole sur la revalorisation d'espaces verts en ilots de fraîcheur. Ainsi, 3 sites sont donc aménagés afin de lutter contre la chaleur urbaine. Comment ? En privilégiant la végétation au détriment du minéral (plantations ou densification de plantations existantes, sol enherbé), ou bien en installant du mobilier urbain (bancs). Où ? A l'entrée de la rue Maurice Toutaud (2 sites), et en haut de la rue Adrien Planque.

Retrouvez la cartographie des ilots de fraîcheurs boisés en page 23 de ce magazine.

RIVE DROITE
PARC DES
COTEAUX



2023

LE BUDGET

POUR Y VOIR PLUS CLAIR !



Le vote du budget 2023 (Conseil Municipal du 4 avril dernier) constitue un acte politique majeur de la vie de la collectivité.

Qu'est-ce que le budget ? Reflet des actions et projets décidés par le Conseil Municipal, il prévoit et autorise les dépenses et les recettes pour une année civile.

Qui prépare le budget ? Le Maire a la responsabilité de la préparation et de l'exécution budgétaires, en collaboration avec les élus et les services municipaux.

Le budget est désormais structuré en 7 programmes d'investissement que vous pouvez retrouver ci-dessous.



LANCEMENT DES GRANDS PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT D'AVENIR



DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

8,259 M€ d'investissements dans les équipements communaux



3 245
K€

Restructuration des écoles Rosa Bonheur et Frédéric Chopin

Fin des travaux



338
K€

Développement de l'offre d'accueil Petite Enfance

Travaux d'aménagement du pôle Petit Enfance, etc



1 145
K€

Valorisation du patrimoine

Acquisitions, travaux (accueil mairie, poste de Police Municipale...), accessibilité, etc



1 249
K€

Équipements sportifs, associatifs et ludiques

Plan aires de jeux, réfection piste d'athlétisme et terrain de foot Dubernard, etc



627
K€

Modernisation des équipements et transition numérique des services

Vidéoprotection, radars pédagogiques, nouveau site internet, numérique à l'école, etc



293
K€

Performance énergétique

Plan d'investissement pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, etc



1 362
K€

Aménagement durable du territoire

Eclairage public, mobilier urbain, cimetière, végétalisation des espaces, etc

UNE EXIGENCE : MAINTENIR LA QUALITÉ DE SERVICES ET PRÉPARER L'AVENIR

24,5 M€ (au global)
14,88 M€ en Fonctionnement
9,60 M€ en Investissement.

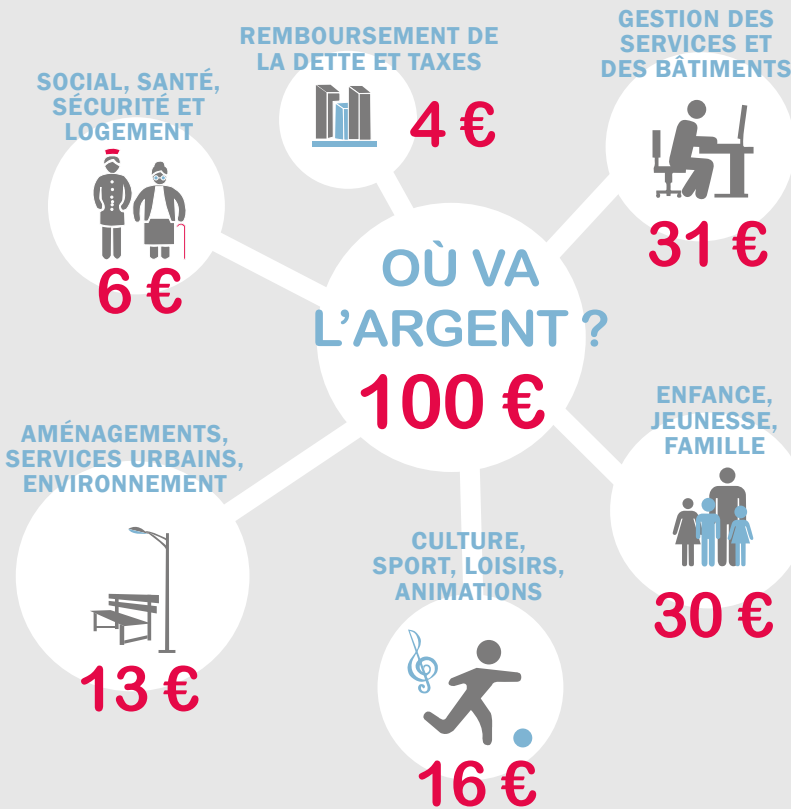
Malgré un contexte de forte augmentation du coût des énergies, les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées.

La poursuite des efforts de gestion permet d'assurer un haut niveau de service aux habitants. Sans augmenter la fiscalité, ni les tarifs communaux, **15M€** sont mobilisés notamment pour protéger les plus fragiles, accompagner les seniors, soutenir la jeunesse et le tissu associatif.

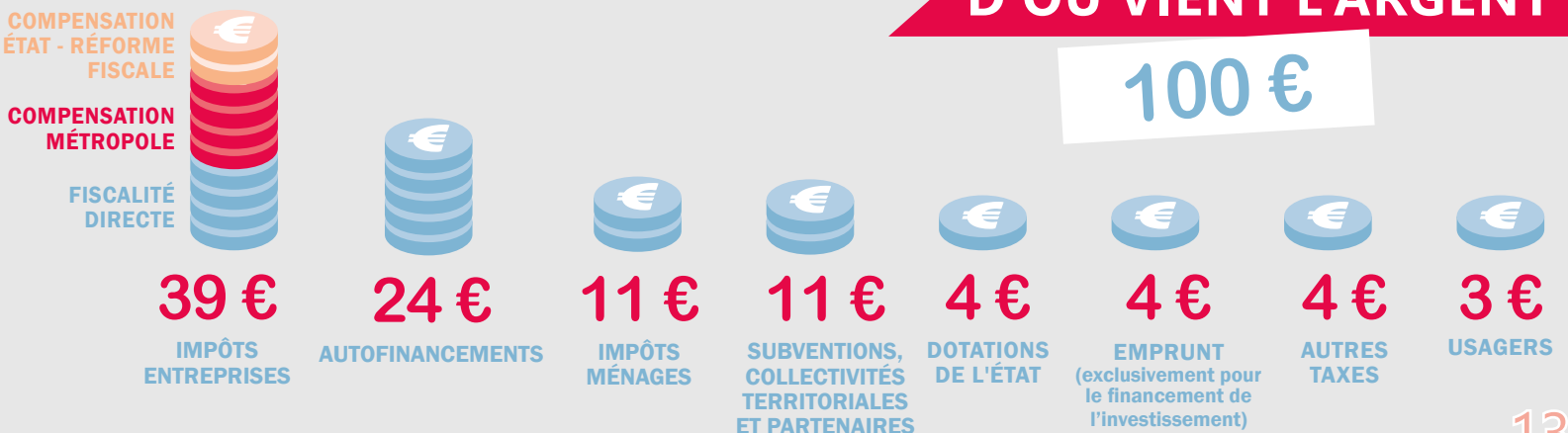
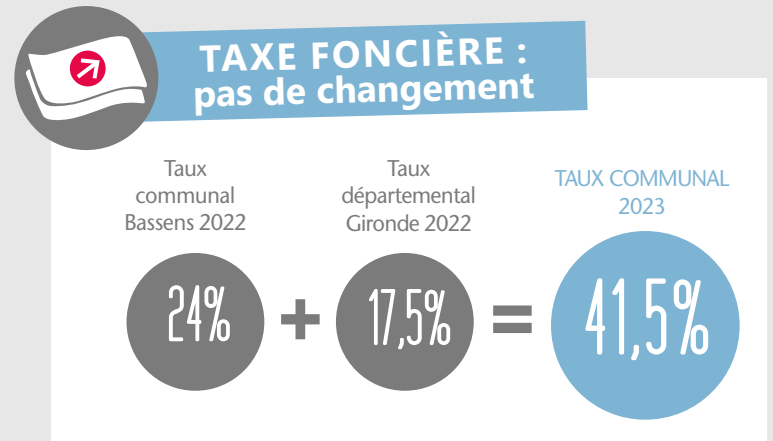
7M€ sont consacrés aux investissements d'avenir comme la fin des travaux des écoles Frédéric Chopin et Rosa Bonheur, le lancement des travaux de reconstruction du terrain Dubernard et de la piste d'athlétisme, l'aménagement du Pôle Petite Enfance à Beauval.

Rappel budget 2022 : 28,3 M€

DECRYPTAGE



Pas d'augmentation des taux communaux ni des tarifs municipaux.



PLIE des Hauts-de-Garonne : faciliter l'accès au marché du travail

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi des Hauts-de-Garonne propose des accompagnements en réponse à des besoins spécifiques, et ce grâce à une prise en compte globale de la situation des personnes reçues.

Selon certains critères (voir ci-après), les personnes éloignées du marché du travail issues du territoire des Hauts-de-Garonne peuvent se rapprocher du PLIE pour obtenir un accompagnement individualisé et renforcé. Il existe 9 critères d'éligibilité pour accéder à cet accompagnement : demandeur d'emploi de longue durée, allocataire de minima sociaux (RSA, ASS...), parent isolé, jeunes de 25 à 30 ans, personnes sans qualification en recherche d'emploi, personnes de plus de 45 ans présentant des freins à l'emploi, résident Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), ressortissant de pays tiers (hors Union Européenne) et toute personne en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

Une fois le cap de la prise de contact franchi, le référent du PLIE, disponible par email et par téléphone, assure des rendez-vous à minima une fois par mois. Ensemble avec le bénéficiaire, un plan d'actions se construit, permettant une remobilisation, une reprise de confiance en soi et la mise en place d'étapes de parcours structurantes pour l'insertion : mises en situation de travail en entreprise, actions de formation, stages, ateliers thématiques...

Vous répondez à l'un des critères ? Vous êtes intéressé (e) ?

Venez rencontrer Magali CALENDRAU, référente PLIE Bassens, Sainte-Eulalie et Carbon-Blanc (service gratuit) :

Permanences à la plate-forme de services publics, uniquement sur RDV, les mercredis de 13h à 17h, les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h à 18h et un vendredi sur deux de 13h à 17h.

« L'objectif de la permanence sur Bassens est d'être au plus proche du lieu d'habitation des participants. On propose un réel accompagnement renforcé afin que les personnes retrouvent un emploi durable. » **Magali CALENDRAU**

Contact : Julia PEYRON, coordinatrice du PLIE des Hauts de Garonne : 06 68 62 04 91
coordination@pliehdg.eu



Le PLIE des Hauts-de-Garonne, c'est aussi des offres d'emplois réservées dans le cadre du dispositif de la clause sociale...

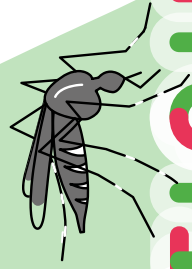
Le PLIE des Hauts de Garonne anime également le dispositif des clauses sociales dans le cadre de la commande publique. Ainsi, des heures de travail sont réservées à des personnes en difficulté d'accès à l'emploi (secteurs BTP, espaces verts, nettoyage, enquêtes, ...). Ces postes sont accessibles sans expérience ni qualification, en CDD, CDI, intérim, contrats en alternance.

Contact :
Isabelle PATRIGEON
referentcandidats@pliehdg.eu
06 58 54 68 67

Permanence de
Mme PATRIGEON
à l'Espace Michel SERRES
tous les 2^{èmes} mardis du mois
de 14h à 16h30.



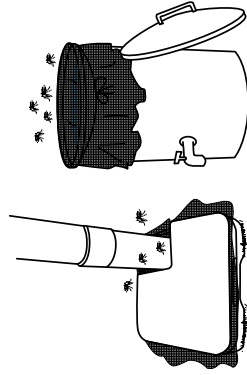
Cofinancé par
l'Union européenne



MOUSTIQUES

LA CHECK-LIST DES BONS GESTES

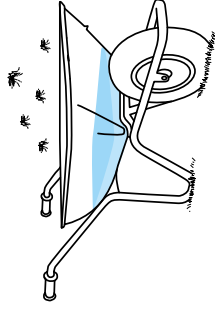
Pour éviter de faire de mon jardin un paradis pour moustiques, je supprime les larves de moustique grâce à quelques gestes simples.



COUVRIR !

De façon complètement hermétique, en apposant un voile moustiquaire, par exemple.

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers
- Regards de descente d'eau pluviale



RANGER !

À l'abri de la pluie.

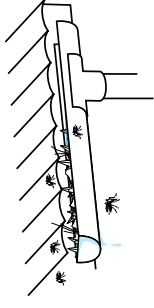
- Brouettes
- Seaux de jardinage, de chantier ou de vendanges
- Pneumatiques
- Jouets pour enfants laissés en extérieur
- Cendriers laissés sur une table
- Poubelles
- Arrosoirs
- Casseroles, caisses, pots divers



VIDER !

Tous les réceptacles qui ne peuvent être rangés.

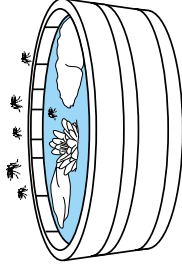
- Coupelles sous les pots de fleurs
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond, de type « Riviera »
- Gamelles en plastique ou inox pour animaux domestiques
- Pieds de parasols
- Bouturages
- Plis de bâches (couvrant les mobiliers de jardin, les piscines)
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardin, cigales...)
- Pluviomètres en plastique



CURER !

Pour faciliter les écoulements des eaux.

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures
- Rigoles couvertes avec grille
- Gouttières, chéneaux



ENTRETIENIR !

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques)
- Regards de descente d'eau pluviale
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges)
- Pompes de relevage
- Regards et bornes d'arrosage



JETER !

Moins de réceptacles = moins de lieux de ponte pour les moustiques.

- Boîtes de conserve métalliques
- Déchets de chantier



PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !

bxmet.ro/gestes-moustiques



**Fabrication de caoutchoucs
synthétiques innovants**



**LEADER DU TRAITEMENT
ET DE LA VALORISATION
DES DÉCHETS DANGEREUX**



SARPI  VEOLIA

Maîtriser durablement le risque déchet
pour pérenniser l'activité industrielle
et le développement des territoires

SIAP PROCINER, entité de Sarpi-Veolia, est la
référence pour les déchets dangereux et les DASRI
(Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)
de la région Sud-Ouest.



NOUS CONTACTER

SIAP PROCINER
ZI BASSENS
Boulevard de l'Industrie
33530 BASSENS
Tél : +33 (0)5 57 77 65 50
www.sarpi.veolia.com



DERICHEBOURG
environnement

AFM Recyclage
Boulevard de l'industrie
33530 BASSENS - France

SEA-invest



Manutention portuaire
Vrac sec, Marchandises conventionnelles,
conteneurs et RoRo

1, rue Richelieu - 33530 BASSENS
Tél. + 33 (0)5 57 77 49 50 - Fax + 33 (0)5 57 77 82 11
www.sea-invest.com

La Ville se transforme

An aerial photograph of a town, likely Bassens, showing a mix of residential buildings with red-tiled roofs, green trees, and a prominent church with a tall spire on the left. In the background, a wide river flows through the landscape under a clear blue sky.

Pour répondre aux enjeux actuels de sécurité, de mobilité, et en cohérence avec les usages des habitants, certains sites et axes majeurs de la Ville sont en mutation. Certains font déjà l'objet de travaux et sont en phase d'être livrés, alors que d'autres vont entamer leur transformation. Bassens Actus vous en propose un tour d'horizon...



Aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal de Bassens

La gare de Bassens et ses alentours évoluent peu à peu depuis quelques mois dans le cadre du projet visant à moderniser la gare et à la transformer en un Pôle d'Échanges Multimodal (PEM). Ce projet, dans le cadre du développement du réseau RER Métropolitain permet également d'optimiser l'utilisation de la gare de Bassens. Il comporte 2 axes majeurs en cohérence avec les futurs usages : les aménagements du site et l'adaptation technique des quais des équipements.

L'aménagement du site

Cet aménagement se fera autour de 4 principes : en renforcer l'accessibilité, créer une offre multimodale, améliorer l'offre de stationnement et végétaliser le site. Les aménagements du parvis seront équilibrés afin de pouvoir accueillir tous les modes de déplacements :

- connexion de la gare avec différents modes de déplacement (bus, vélo, Flex'Gares,...)
- stationnement de proximité côté gare et avenue du Général Leclerc (arrêt minute, stationnement PMR, places de stationnement)
- création de cheminements sécurisés et confortables pour les piétons
- création d'aménagements et pose de mobiliers dédiés aux 2 roues
- pose de caméras de vidéo-protection pour sécuriser le parvis et les espaces de stationnement.

L'adaptation des quais

Le développement du RER Métropolitain allant de pair avec une évolution technique des équipements sur et autour des rails, les équipements situés à Bassens vont faire l'objet de travaux : les quais vont être allongés et revus en terme de hauteur et de largeur, un passage sécurisé permettant de relier les 2 quais sera créé. Pendant leur durée, le site continuera d'accueillir les voyageurs. Des investigations topographiques et géotechniques sont à mener, l'étude avant-projet est en cours et cette partie des travaux démarrera en 2025-2026.

Le calendrier

Début des travaux en septembre 2023 (enfouissement des réseaux rue du Général Leclerc), aménagement du parvis et de ses abords en 2024, et travaux SNCF (adaptation des quais) en 2025/2026.

Le végétal dans tout ça ?

Il ne sera pas en reste avec, à proximité du parvis, des plantations d'arbres ainsi que la revalorisation et l'aménagement d'un jardin au sud. Sur les espaces plus au nord, une forte végétalisation et des revêtements esthétiques et verts sont prévus (dalles gazon).

Concernant l'avenue du Général Leclerc

Le stationnement y sera renforcé (8 places), les trottoirs élargis et mis aux normes PMR, et l'éclairage public changé. La limitation de la vitesse sera abaissée à 30 km/h. Dans son prolongement plus au nord, une offre de stationnement plus importante sera créée avec deux parkings de 22 et 25 places chacun, dont un avec 2 bornes de recharge pour véhicules électriques et stationnements PMR. Ces espaces seront accessibles de manière sécurisée pour les piétons avec la création de cheminements adéquats.

L'impact du chantier pour les riverains a été anticipé avec la mise à disposition d'une partie du parking de l'ancien site Lafon par Bordeaux Métropole aux riverains et usagers de la gare dès le mois de juin et pendant toute la durée des travaux (27 places et emplacement 2 roues). Le phasage est pensé pour libérer les nouveaux parkings au plus vite. Lors des phases de travaux, la circulation sera maintenue sur l'avenue Leclerc autant que possible. Si des fermetures sont nécessaires, la circulation sera reportée sur les rues adjacentes avec maintien des accès riverains hors des heures de chantier si cela est possible. La circulation des piétons sera maintenue en permanence sur le chantier : accès à la gare, aux parkings, aux habitations, etc.



Exemples de temps de trajets

En 2023 :

Bassens - Cenon : 4 min
Bassens - Bordeaux : 8 min
Bassens - Libourne : 23 min
Bassens - Arcachon : 63 min

En 2025 :

Bassens - Campus universitaire (Talence Médoquine) : 20 min

Chiffres clés

3 arrêts minutes

4 places PMR

60 places de stationnement (dont 2 équipées de bornes de recharge électrique)

Le plan de financement prévisionnel de ce projet, hors coût travaux SNCF, a été validé par les élus fin 2022 en Conseil Municipal : les 2 480 000 € sont cofinancés par Bordeaux Métropole, maître d'ouvrage, et la Ville, avec les concours attendus de la Région et de l'Union Européenne.

Avenue Manon Cormier Avenue Félix Cailleau Rue Jean Mermoz

En lieu et place de l'actuel carrefour à feux à la croisée des avenues Félix Cailleau et Manon Cormier et de la rue Jean Mermoz, les travaux du futur giratoire Manon Cormier débuteront au mois de septembre 2023 pour une durée d'environ 8 mois.

Ces travaux prévoient :

- ▶ le remplacement du carrefour à feux par un giratoire (avec pour but de modérer et sécuriser les vitesses de circulation)
- ▶ l'intégration d'aménagements cyclables et piétonniers sécurisés,
- ▶ le traitement paysager du site.

La chaussée sera réduite au profit de la création de trottoirs végétalisés. Elle intégrera une piste cyclable en lien direct avec l'avenue Manon Cormier vers les quais, ou l'avenue Félix Cailleau vers le bourg.

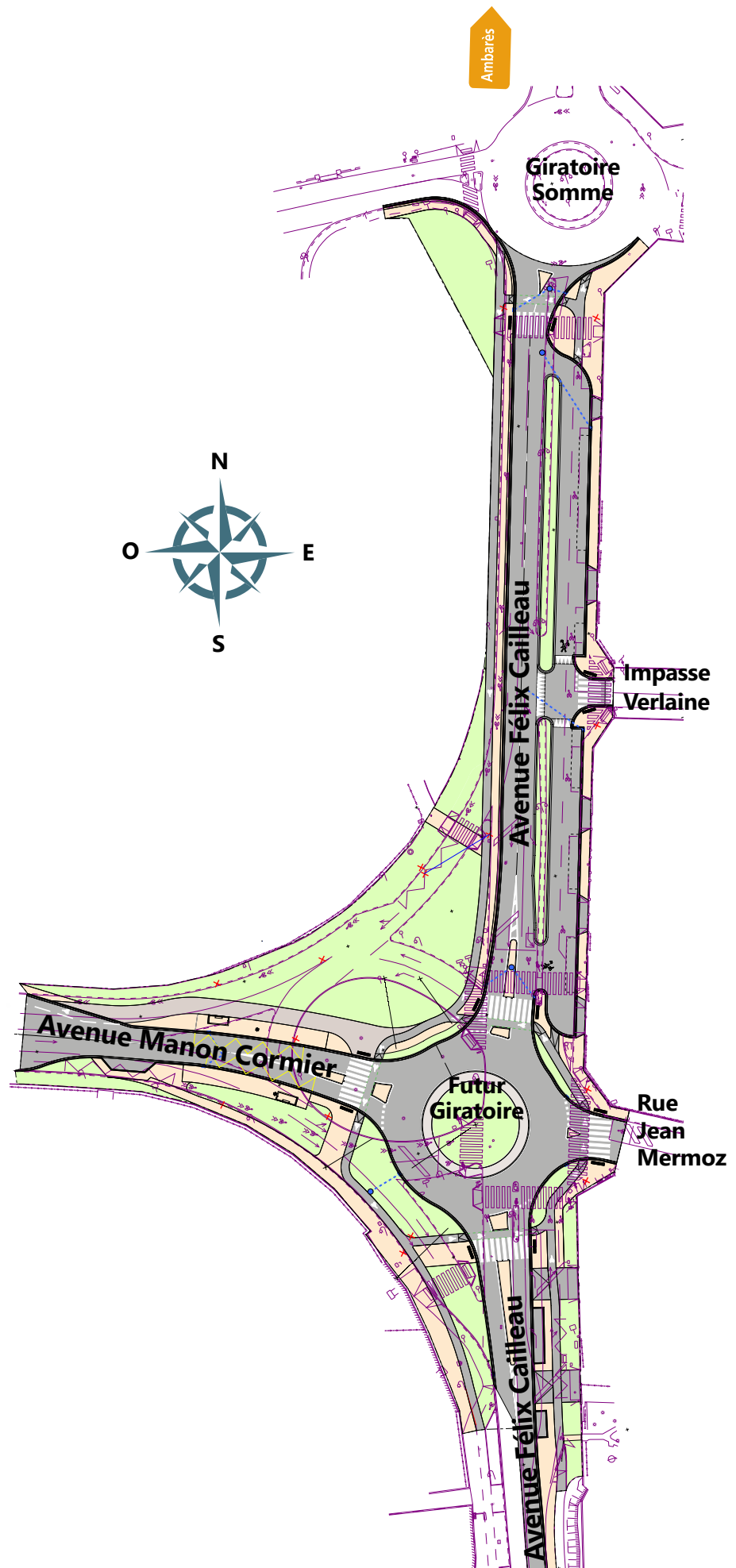
Dans la partie basse vers l'avenue Lamartine, une contre-allée sera créée au droit des riverains avec un large trottoir, une piste cyclable et du stationnement. Les entrées et sorties des riverains de l'impasse Verlaine seront ainsi sécurisées.

100 % de l'éclairage public remplacé sera en leds, bi-puissance
40 arbres seront plantés

Tout l'enjeu de ce chantier résidera dans le maintien de la circulation sur cet axe très emprunté par les Bassenais mais aussi par une large population de la presqu'île.

Le déroulement du chantier a donc été étudié et déterminé entre la Ville et Bordeaux Métropole pour qu'une circulation la plus fluide et apaisée possible pour tous, véhicules, 2 roues ou piétons, soit maintenue. Ainsi, cette dernière ne sera pas bloquée mais adaptée en fonction du déroulement du chantier.

L'avenue Manon Cormier fera dans un second temps l'objet de travaux dont le calendrier reste à déterminer : réfection de la voie, création d'une voie verte, aménagement de l'accès du Bassin Pichon avec stationnement et sécurisation de l'accès à la zone d'activité Manon Cormier.



Le chantier des écoles Rosa Bonheur et Frédéric Chopin...

Le chantier des écoles Rosa Bonheur et Frédéric Chopin se termine ! Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du Quartier de l'Avenir, les écoles ont fait l'objet de rénovation profonde pour Rosa Bonheur, et de construction d'une nouvelle école pour la maternelle Frédéric Chopin. Dès septembre, elles seront accessibles par un parvis commun sécurisé principalement dédié aux piétons, rue Fénélon.



Avant travaux, la typologie de l'école élémentaire Rosa Bonheur rappelait celle des maisons basses des lotissements qui se situent à ses alentours. Le choix des architectes a donc été de préserver cet esprit et de donner à cette nouvelle école un aspect de hameau. Il a fallu en rénover certaines parties, mais aussi l'agrandir pour accueillir six classes supplémentaires. Quant à l'école maternelle Frédéric Chopin, elle a dû être complètement reconstruite, pour permettre la création de trois classes supplémentaires.

Les aménagements réalisés :

- ▶ Un préau central et un parvis pour sécuriser et protéger l'entrée ;
- ▶ Un pôle de restauration destiné aux élèves des deux écoles ;
- ▶ Une salle gymnique et un préau couvert pour l'école élémentaire ;
- ▶ L'aménagement de locaux pour les activités périscolaires ;
- ▶ Les aménagements intérieur et extérieur (installation du mobilier urbain, de bancs,...) ;
- ▶ La création d'un parking intérieur sécurisé pour le personnel ;
- ▶ Une végétalisation augmentée entre autres pour diminuer les îlots de chaleur ;
- ▶ L'aménagement d'un arrêt de transport scolaire ;
- ▶ La création d'une voie verte pour connecter les écoles au réseau de pistes cyclables ;
- ▶ La sécurisation de l'accès avec un parvis sécurisé, la création et l'adaptation de zones de stationnement, l'installation d'éclairage à détection de présence, la mise en place de caméras de vidéo protection.

Après trois ans de travaux, le chantier des écoles touche à son terme. Ces deux écoles vont offrir aux familles, aux équipes éducatives et au personnel un meilleur cadre de vie, adapté, sécurisé et végétalisé.

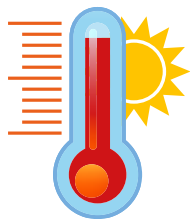
La fonctionnalité et le respect des normes de sécurité ont été vérifiés dans le cadre d'une commission de sécurité au mois de juin.

Cet été, les services municipaux seront à pied d'œuvre pour procéder aux derniers ajustements, comme par exemple installer le mobilier, qui permettra aux élèves d'étudier et aux professeurs d'enseigner dans les meilleures conditions possibles.

L'inauguration des deux écoles doit avoir lieu fin septembre 2023.

Le coût de ce projet étendu sur 4 533 m² s'élève à plus de 15 millions d'euros TTC (avec la participation de Bordeaux Métropole, du Département...).

Concernant la voirie, les travaux de la rue Fénélon qui dessert les écoles, en lien avec une partie de la rue Lafayette, seront terminés en septembre 2023.



Plan canicule

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la Ville assure, comme tous les ans, un service de veille auprès des personnes les plus fragiles (isolement, handicap, maladies,...).

Vous êtes concerné ? Vous connaissez une personne qui l'est ou qui pourrait l'être ? Sachez que, toute l'année, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le registre du CCAS pour être contacté en cas de canicule ou de fortes chaleurs.

En période caniculaire, la Ville met à disposition des salles rafraîchies et des îlots de fraîcheur boisés, renforcés dans le cadre du projet "1 million d'arbres". Vous en retrouverez la carte sur la page suivante du magazine.

Renseignements : 05 57 80 81 50, plate-forme de services publics

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



Restez au frais



Buvez de l'eau



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)
meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)





SALLES RAFRAICHIES, ÎLOTS DE FRAÎCHEUR BOISÉS ET FONTAINES EXTÉRIEURES de la ville **pour se protéger de la chaleur**



SALLES RAFRAICHIES

(accessibles aux heures d'ouverture)

- 1 Mairie : 05 57 80 81 57
- 2 Plate-forme de services publics : 05 57 80 81 50
- 3 Médiathèque : 05 57 80 81 78
- 4 RA La Madeleine : 05 56 06 21 19
- 5 Espace Michel Serres : 05 57 80 81 70



ÎLOTS DE FRAÎCHEUR BOISÉS

- 1 Plaine des sports Griffons Séguinaud + fontaine extérieure (angle dojo)
- 2 Panoramis
- 3 Parc Beaumont
- 4 Rozin
- 5 Petit Bois du Bousquet + fontaine extérieure
- 6 Square des enfants + fontaine extérieure
- 7 Parc Meignan + fontaine extérieure
- 8 Parc Chartier
- 9 Bassin Montsouris
- 10 Domaine de Beauval
- 11 Espace Michel Serres + fontaines extérieures
- 12 Aire de jeux rue Sybille + fontaine extérieure (prévue)



FONTAINES EXTÉRIEURES

- 1 Plateau d'évolution F. Villon
- 2 Place de la Commune de Paris (place du marché)





Avant



Le déménagement

Le nouveau poste de Police Municipale

Situé au 31 avenue Jean Jaurès, ce nouveau poste a plusieurs objectifs : renforcer la visibilité du poste de police et l'accueil du public, et améliorer les conditions de travail des six policiers municipaux. Ces derniers exercent aujourd'hui leurs fonctions dans un lieu adapté et sécurisé.

Les travaux du nouveau poste de police ont débuté en novembre 2022 pour se terminer au mois de juin 2023.

L'inauguration du premier véritable poste de Police Municipale de la Ville a eu lieu cette semaine.



Police Municipale : le changement !

Les policiers municipaux ont quitté leurs anciens locaux le 12 juin dernier pour investir le nouveau poste de Police Municipale.

L'effectif des policiers municipaux, comme souhaité par le Maire et les élus, a été augmenté depuis le début du mandat. Il était donc devenu nécessaire d'adapter les locaux à cette équipe renforcée. Les espaces de travail et privés des policiers municipaux sont donc considérablement agrandis.

Le nouveau poste de Police Municipale s'étale sur deux niveaux comprenant :

- Un espace accueil/attente pour le public ;
- Deux vestiaires séparés et équipés (nécessaires à une équipe composée tant d'hommes que de femmes) ;
- Une salle de Vidéo-Protection-Surveillance dédiée à cette seule fonction ;
- Trois bureaux séparés, permettant la bonne réalisation de tâches administratives telles que la rédaction de rapports ;
- Une salle de réunion.

Face à cet enjeu majeur qu'est la sécurité publique, la création de ce Poste de Police Municipale permet à l'équipe d'exercer pleinement ses fonctions dans des conditions optimum, à l'écoute des Bassenais.



L'Opération Tranquillité Absence

L'Opération Tranquillité Absence (OTA) est dédiée à la surveillance des habitations toute l'année, et pas seulement pendant les vacances d'été. Il vous suffit de venir signaler votre absence à la Police Municipale et de remplir un formulaire, en précisant :

- Vos dates de départ et de retour ;
- La présence ou non d'animaux ;
- Si une personne est susceptible de passer chez vous en votre absence (pour nourrir les animaux ou arroser les plantes par exemple) ;
- Si les voisins possèdent les clés de chez vous ;
- Si vous avez une alarme ;
- ...

Des passages réguliers et une surveillance particulière seront portés sur votre lieu de résidence.



Quelques astuces à mettre en place pour limiter les risques de cambriolage !

- ▶ Ayez des moyens de fermeture et de protection suffisants ;
- ▶ Avant de vous absenter, même pour un court instant, fermez toujours les fenêtres et serrures. Laissez fonctionner, par exemple, une lumière pour laisser croire à votre présence ;
- ▶ Evitez d'avoir chez vous de grosses sommes d'argent. Déposez vos bijoux, valeurs, objets d'art, dont vous n'avez pas besoin quotidiennement, dans un coffre de banque ou à une personne, particulièrement en cas d'absence prolongée. Répertoriez et photographiez vos objets de valeur ;
- ▶ Ne laissez pas traîner vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, sur les compteurs, dans un pot de fleurs ;
- ▶ Evitez de laisser mal closes les portes secondaires (garages, appentis,...), condamnez les vasistas au moyen de barreaux ;
- ▶ Changez vos serrures et vos verrous dès que vous avez un doute : clés perdues, volées, non restituées... ou installation dans un nouvel appartement ;
- ▶ Ne mettez jamais votre nom et adresse sur votre trousseau de clés ;
- ▶ Dans votre véhicule, en vacances ou devant votre domicile, ne laissez jamais d'objets de valeur, ni de pochette apparente ;
- ▶ Demandez à un voisin de confiance de veiller sur votre logis, au besoin ;
- ▶ En le chargeant de récupérer votre courrier, pour éviter les accumulations qui révèlent votre absence ;
- ▶ En lui recommandant de ne pas révéler à des inconnus votre absence, ni sa durée ;
- ▶ Notez les numéros des carnets de chèques, des passeports et pièces d'identité, ainsi que ceux des divers appareils auxquels vous tenez. En revanche, ne jamais noter le code secret de vos cartes de paiement (cartes bancaires,...) ;
- ▶ Quand vous êtes à la maison, surveillez les logements de vos voisins, soyez attentifs aux allées et venues inhabituelles dans le quartier (individus faisant du porte-à-porte, visiteurs et véhicules suspects,...).



Mars / Visite des arbres à remarquer Collège - Erasmus



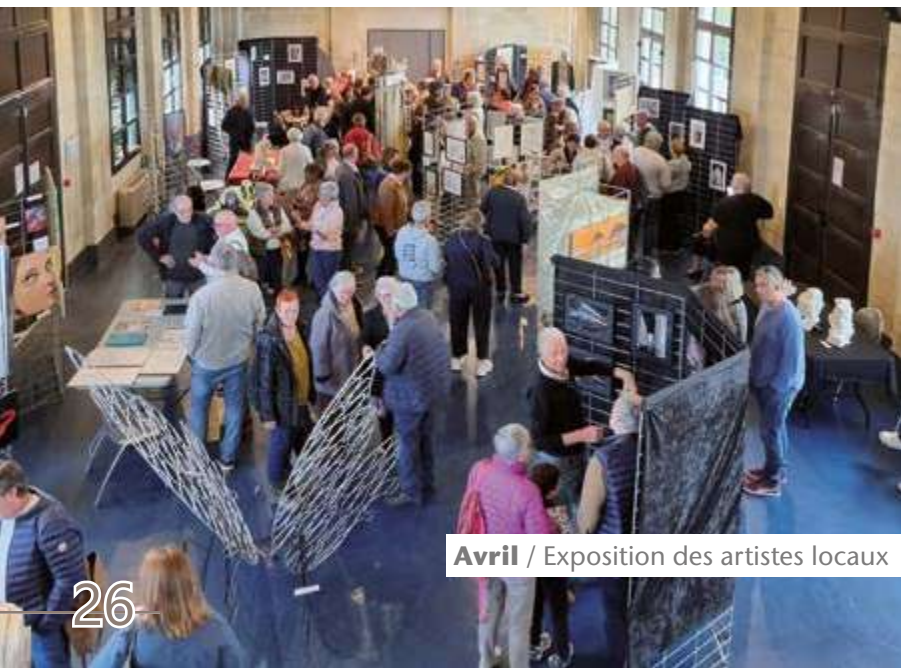
Mars / Atelier carnaval



Mars / Visite Derichebourg - Élèves collège M. Cormier



Avril / Cité de l'Emploi à Meignan



Avril / Exposition des artistes locaux



Avril / Retour des brebis à Panoramis



Avril / P'tit dej de l'info



Mai / La nature en (é) moi - Atelier jardinage - Bocal local

INSTANTANÉS



Mai / Carnaval de la ville



Mai / Échanges avec habitants Rés. les DATZ - Zone de convivialité



Juin / GRS - Championnes de France



Juin / Fête des voisins

Retour sur le projet « Femmes en Action »

Elles n'ont pas baissé les bras et ont assuré pendant toute la durée du chantier, qui s'est déroulé du 15 au 31 mars derniers. Elles ont participé à une activité de remise en peinture des locaux des Restos du Cœur au château Beaumont, ainsi qu'à des ateliers socioprofessionnels, différents les uns des autres. Elles, ce sont Amal, Barbara, Maryline et Ghizlane...

Satisfaites d'avoir pu apprendre les gestes de base en peinture (certaines ont même l'intention de s'attaquer à leur propre intérieur), ce chantier a également permis aux 4 participantes, de découvrir différents dispositifs, actions et moyens de renouer avec l'emploi. Ainsi dorénavant :

- elles sauront solliciter l'Espace Public Numérique pour toute demande administrative, mettre à jour un CV, etc.
- leur perception de Pôle Emploi s'est enrichie grâce à une présentation des différents dispositifs,
- certaines ont l'intention de s'inscrire à la marche nordique et/ou de fréquenter l'atelier couture, (activités découvertes dans le cadre du chantier)
- grâce à l'atelier « Image de soi » et au travail réalisé sur la valorisation, elles se voient autrement,
- la présentation de structures d'insertion a permis de leur faire découvrir un autre type d'emploi, hors des contraintes habituelles parfois trop lourdes,
- deux participantes vont être orientées vers des structures d'insertion pour entrer dans des parcours de CDD d'Insertion ou une Période d'Immersion,
- une participante souhaite s'engager dans le bénévolat et sera reçue prochainement par les Restos du cœur,
- une participante souhaite avancer son projet professionnel en vue de devenir Agent de service hospitalier.

L'espace Emploi de la Ville va poursuivre leur accompagnement. Les participantes sont ressorties de ce projet grandies, plus fortes et avec une confiance retrouvée en leur avenir. Elles savent qu'elles peuvent compter les unes sur les autres et que les ressources proposées par la Ville sont importantes, intéressantes et bienveillantes. La partie peinture du chantier était encadrée avec professionnalisme, patience et écoute par Catherine Ortega de Batiform, centre de formation aux métiers du bâtiment.



Devoir de Mémoire

30 avril, 8 Mai, 18 juin... Les dates clés de l'Histoire sont commémorées à Bassens comme il se doit, sur la place Aristide Briand autour d'un monument en hommage à celles et ceux qui ont, au fil des différentes guerres qui émaillent notre histoire, sacrifié leur vie. La Ville se mobilise auprès des associations d'anciens combattants afin que chacune des cérémonies organisées soit l'occasion de non seulement respecter le devoir de mémoire mais surtout de transmettre aux plus jeunes des pans de l'Histoire qu'il ne faut pas oublier. Leur présence aux cérémonies de ce début d'année semble attester de cette volonté de comprendre et faire vivre l'histoire de leurs aînés.



Coups de cœur de la médiathèque

BD

LA BIBLIOMULE DE CORDOUE

Scénario de Wilfrid Lupano ; dessin de Léonard Chemineau ; couleurs de Christophe Bouchard.- Paris : Dargaud , 2021



Quelle épopée !!
C'est celle de nos 3 héros qui s'en vont par les routes afin de sauver quelques livres d'immenses bûchers.
Pourquoi les brûler ? Pour mieux asseoir un pouvoir en empêchant chacun d'accéder à la connaissance, à la culture.

Quelle époque, la nôtre ? Non, mais ça pourrait. On le sait.

Ça se passe dans les environs de Cordoue, à la fin du 10^{ème} siècle. Cette BD est une aventure prenante qui traite un sujet terrible avec légèreté et intelligence.

Frédéric

Roman

LE PREMIER QUI DIT JE T'AIME A PERDU

Elisabeth BRAMI, Marie SELLIER – Editions courtes et longues, 2023



Simple connaissances dans la même classe, lorsque Cécile est hospitalisée, Aurélien décide sur un coup de tête de lui écrire. Débute alors une... histoire d'amour ? d'amitié ? Difficile à dire. Ce qui est sûr par contre, c'est que cet échange épistolaire naïf et intime entre nos deux personnages ne laisse pas indifférent.

Mais que se cache-t-il entre les lignes ? Quels secrets n'osent-ils pas s'avouer ? Un roman adolescent à découvrir avec plaisir.

Clément

Album jeunesse

SYSTÈME SOLAIRE – Un livre phosphorescent à lire sous les étoiles... D'Anne Jankéliowitch et d'Annabelle Buxton



Un bel album documentaire présentant de façon claire et concise tout ce qu'il y a à savoir sur notre système solaire et même sur l'au-delà, puisqu'il aborde également le Big Bang, la formation des comètes et les

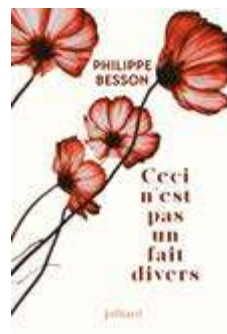
astres observables depuis notre planète.
Un livre ludique avec des parties phosphorescentes qui plaira aux petits comme aux grands !

Rachel

Roman

CECI N'EST PAS UN FAIT DIVERS

Philippe Besson. - Julliard, 2023



Dès le début, ce roman est un choc : « Papa vient de tuer Maman ». C'est ce qu'explique une ado de 13 ans (qui a assisté à la scène) à son frère aîné.

Commencent alors l'enquête, l'autopsie, les annonces dans les médias de ce qui n'est pour le grand public, qu'un simple fait divers.

L'auteur se met à la place des enfants, victimes invisibles dont on parle peu mais qui sont détruits par ce qui est tout sauf un fait divers pour eux !
Poignant, très juste, ce roman met en lumière les féminicides qui ne font souvent qu'une ligne dans les journaux.

Sylvie



Plus d'infos : Médiathèque François Mitterrand 05 57 80 81 78
www.mediaculture.ville-bassens.fr - www.ville-bassens.fr

**BORDEAUX
PORT**



*Acteur de l'économie circulaire,
Bordeaux Port contribue à la décarbonation des
activités portuaires et logistiques.*

www.bordeaux-port.fr



édit photo : D. Tremarctaz/GMMB



*La volonté et
la capacité
de vous servir*

invivo

200 000 tonnes de capacité de stockage
150 000 tonnes de grains séchés par an

Union InVivo

Quai de Vial - CS 30415 Bassens - 33563 CARBON BLANC Cedex
Tel. 05 56 33 47 00 - Fax 05 56 06 22 76
www.invivo-group.com

VIGNOBLES - E.A.R.L BRUGUERA
VENTE DE VIN À LA PROPRIÉTÉ



**CHÂTEAU
MUSCADET**

56 rue d'Ambarès
33530 Bassens

PROPRIÉTÉ FAMILIALE DEPUIS QUATRE GÉNÉRATIONS

☎ Marie-Sandrine 06 83 18 61 53

☎ Jean-Noël 06 65 11 11 67

@ bruguera.jeanoel@9business.fr

SEA-invest

Manutention portuaire

Vrac sec, Marchandises conventionnelles,
conteneurs et RoRo

1, rue Richelieu - 33530 BASSENS
Tél. + 33 (0)5 57 77 49 50 - Fax + 33 (0)5 57 77 82 11
www.sea-invest.com

**Ville de
Bassens**

COMMERÇANTS - ARTISANS - ENTREPRISES

Vous souhaitez
communiquer dans le
magazine municipal

Contactez-nous au
☎ **06 08 07 59 79**



Avenue des Guerlandes - 33530 BASSENS
Tél : 05 56 33 83 56
Site internet : www.dpsa.fr



Votre Partenaire dans la Transition Energétique

Réception, stockage et mise à disposition de biocarburants & carburants

■ Parole de la Majorité : « Bien Vivre Ensemble à Bassens »

Alors que se profile déjà la fin de l'année scolaire, chacun attend avec une impatience inédite la période estivale et son repos bien mérité. Il faut bien avouer que cette première moitié de l'année 2023 a été particulièrement éprouvante. Comme si la guerre en Ukraine et ses conséquences désastreuses sur les prix des matières premières et de l'énergie, la hausse des carburants, entraînant un recul du pouvoir d'achat, ne suffisaient pas, le gouvernement a jugé opportun de ressortir le dossier de la réforme des retraites.

Le sujet est épineux, chacun se souvient qu'il avait déjà fait l'objet de tensions lors du précédent mandat d'Emmanuel Macron. Si épineux que les levées de boucliers d'alors l'avaient contraint à le repousser après les échéances électorales. Et voilà que, dans un contexte général peu engageant, le sujet ressort. Sans doute pas au moment le plus propice. Le fond de cette réforme est resté le même, la forme quant à elle s'est durcie et le gouvernement, sans doute fort de son expérience passée, est resté insensible aux appels du peuple. Le moral des Français, pas vraiment au beau fixe, et la violence, le manque de pédagogie, l'absence d'écoute avec lesquels cette réforme a été menée ont conduit au résultat que l'on connaît.

Ce ne sont pas moins de 15 journées de mobilisation qui ont fait descendre les Françaises et Français dans la rue durant de longs mois à l'appel de l'ensemble des syndicats, réunis autour d'une même cause (fait inédit là encore). Et pourtant, malgré ces appels au dialogue, aucun signe de recul, aucun compromis discuté et aucun effet sur le déroulé du calendrier fixé par le gouvernement, ce dernier restant résolument sourd au bruit de la rue avec un déni et un mépris rare, qui à n'en pas douter, laissera des traces.

Le vote de la réforme, de crainte qu'elle soit retoquée, s'est traduit par un recours au désormais tristement célèbre article

49.3 de la Constitution que la Première Ministre a brandi pour la onzième fois depuis son arrivée à la tête de l'exécutif. La loi le permet, certes. Mais quelle piètre image de l'Etat cela renvoie. Et quel goût amer pour les Français, qui une fois encore se retrouvent tiraillés et divisés. Le strict opposé de ce que nous recherchons ici, à Bassens.

Alors oui, il nous tarde que les vacances soient là et nous proposons un peu d'évasion. Durant quelques semaines nous allons pouvoir nous consacrer à nous et nos proches pour partager ces moments précieux où l'on peut laisser le temps s'écouler.

Que vous partiez en vacances ou pas, la Ville vous propose cet été encore de très nombreuses activités pour vous retrouver, découvrir, vous dépenser, vous amuser, vous ressourcer. De nouveau, la Ville reste à vos côtés tout au long de l'été pour vous faire vivre des instants de détente, de distraction, de rêve, dont nous avons tous tant besoin.

C'est pourquoi l'ensemble du groupe majoritaire vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances et un très bel été.

Le groupe Bien Vivre Ensemble à Bassens

■ Parole de l'Opposition : « Bassens Dynamique d'Avenir »

Réenchantons le rêve européen...

Dans 1 an, les européens des 27 pays de l'Union Européenne seront à nouveau appelés aux urnes pour renouveler leur parlement. Seule élection permettant aux citoyens de faire élire des représentants siégeant au nom de leur Etat dans les rouages européens, elle est régulièrement boudée par les électeurs. En 2009, les Français avaient encore massivement voté pour des parties qui défendaient les valeurs et le projet européen. C'est, depuis 20 ans, la seule fois que les électeurs n'ont pas sanctionné un parti au pouvoir. Le Président Sarkozy et son gouvernement ayant déjoué tout pronostic et réussi à gagner les élections en France.

Depuis, ces élections ont servi aux nationalistes et à ceux qui combattent le projet européen de tremplin politique. Plutôt que de rejeter la faute de ce désintérêt européen uniquement sur la classe politique, pourquoi ne pas nous interroger sur notre propre responsabilité ?

Qui se rappelle ce qu'à proposé la ville de Bassens, la Métropole, le département et la région pour promouvoir le projet européen ?

Qui se rappelle de l'action de promotion que nous avons pris le 9 mai dernier – lors de la journée consacrée à l'Europe – à Bassens pour faire avancer ce « rêve européen » ? La présence d'un drapeau seul ne fait pas figure de réponse tout comme notre soutien à l'Ukraine qui ne fait pas encore partie de cette aventure.

Plutôt que de commenter l'éloignement de ce projet par nos concitoyens, engageons-nous plutôt à le faire vivre par une programmation culturelle, politique, associative et éducative forte et continue. Ce n'est qu'ensemble et sur la durée que nous pourrions continuer à alimenter ce rêve européen.

Bel été à toutes et à tous !

*Alex Jeanneteau
Pour le groupe Bassens Dynamique d'Avenir*

7^{ÈME} ÉDITION

 Ville de
Bassens

fête CHAMPÊTRE

21 AU 23 JUILLET 2023

PLAINE DES SPORTS GRIFFONS SÉGUINAUD
À BASSENS

FÊTE FORAINE • BALADES À PONEY • JEUX •
CINÉ PLEIN AIR • SPORTS •
MARCHÉ GOURMAND •
CONCERTS • FEU D'ARTIFICE MUSICAL •



ET BIEN D'AUTRES ÉVÈNEMENTS !

Renseignements : Service communication - 05 57 80 81 57